



Anaëlle
PACAUD
06 82 28 86 07
anaellepacaud@gmail.com

Directrice d'études :
Armelle VARCIN

La vallée du Morbras, située à 15 kilomètres au sud-est de Paris, représente un bassin hydrographique de 55 km² et un bassin démographique de 153 000 habitants. Au cours de ces soixante dernières années, 50% des sols du bassin versant ont été imperméabilisés. Les fortes pressions foncières et agricoles qui pèsent sur cette vallée sont la cause de nombreux déséquilibres, environnementaux notamment. Un certain nombre d'enjeux s'imposent aujourd'hui aux métropoles et à leurs périphéries, conduisant à requestionner leurs logiques d'expansion, très impactantes sur les ressources naturelles. Cette transition nécessaire est une vraie opportunité pour imaginer de nouveaux modes d'habiter, de se déplacer, de cultiver.

Ce projet part de la rivière, le Morbras, comme élément fédérateur du territoire : il propose de construire les paysages de la vallée en partant de l'eau qui l'a façonnée. Après l'établissement d'un schéma directeur, trois sites d'intervention prioritaires sont identifiés :

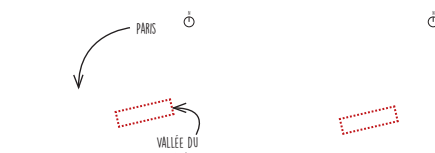
- la reconversion d'un ancien bassin de laminage de crue, l'étang du Coq, situé en amont, sur le plateau
- la restructuration de chemins communaux et des espaces agricoles attenants en milieu de vallée
- la création d'un parc public inondable permettant la renaturation d'un ruisseau affluent en aval

De tels projets nécessitent un engagement politique fort sur le long terme. C'est pourquoi je propose qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un Plan de paysage à l'échelle de la vallée.

Les paysages de l'eau, supports de la transition pour la vallée du Morbras, 94/77

ÉTAT DES LIEUX

A proximité de la capitale, la vallée du Morbras (17 km de long) marque la transition entre la ville dense, la Brire boisée et les grands plateaux agricoles.



Un territoire ressource pour la métropole, menacé par une logique d'aménagement qui fragmente la vallée et efface le ruisseau.

1900 = 5000 hab. 20% espace bâti 80% espace non bâti 2015 = 96 000 hab. 50% espace bâti 50% espace non bâti



Comment faire changer les mentalités? La nécessité d'un outil de projet fort qui replacerait l'eau au cœur des aménagements : un Plan de paysage pour la vallée du Morbras ?

- Restaurer un réseau hydrographique
- Limiter l'imperméabilisation des sols et fixer les villes dans leurs limites.
- Protéger les terres agricoles du mitage et favoriser l'agriculture de proximité.
- Restaurer des chemins et favoriser les modes de déplacement alternatifs.
- Retenir une trame de chemins qui favorisent les modes de déplacement alternatifs.

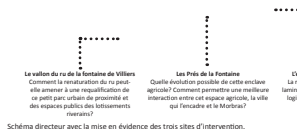
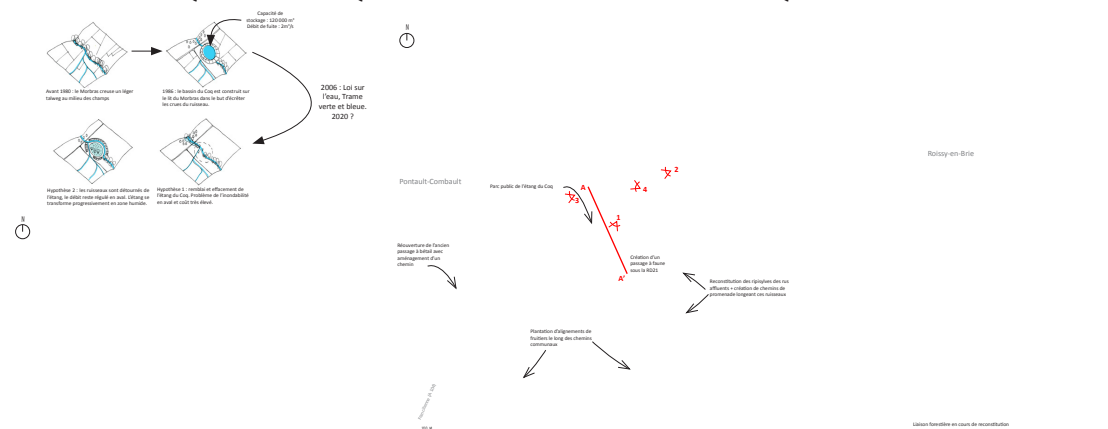


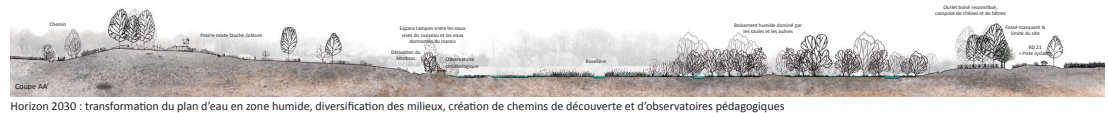
Schéma directeur avec la mise en évidence des trois sites d'intervention.

L'ÉTANG DU COQ : D'UNE LOGIQUE INFRASTRUCTURELLE À UNE LOGIQUE PAYSAGÈRE



Situation actuelle : un plan d'eau uniforme entouré d'un espace agricole fragile, progressivement grignoté par l'urbanisation.

Situation projetée : la clairière agricole n'est plus un «vide» à conquérir par l'urbanisation mais un espace de respiration nécessaire entre deux villes, un espace de promenade, de loisirs et un corridor écologique permettant le passage du fond de vallée vers les grandes forêts. Ces changements doivent s'accompagner d'une transition progressive vers des pratiques agricoles moins intensives.



- Longer la clairière, laisser la ville derrière soi
- Marcher à l'abri du talus sous le scintillement des trembles.
- Jouer avec les arbres, s'amuser avec la pente.
- Grimper tout en haut du talus pour voir ce qu'il y a derrière.
- Au creux du talus, profiter de la fraîcheur d'une mare.
- Prendre le sentier du bois, s'enfoncer dans l'épaisseur.



Qualité architecturale

- Préservation et valorisation du patrimoine bâti de la vallée : fermes, moulins, châteaux
- Réflexion sur de nouvelles manières d'habiter et de faire la ville, moins consommatrices d'espace et plus résilientes, notamment face aux inondations
- Restructuration des berges de la rivière et construction de petits ouvrages de franchissement

Qualité de la vie sociale

- Création de nouveaux espaces publics fédérateurs dans un tissu urbain fragmenté
- Restauration de chemins piétons et création d'un réseau de pistes cyclables favorisant les déplacements de proximité dans la vallée
- Mise en scène de la rivière permettant une meilleure appropriation par les habitants de leur cadre de vie

Respect de l'environnement

- Mise en place d'une gestion globale à l'échelle de la vallée avec un réemploi local de la biomasse (mulch, chaudière à bois locale, fourrage, litière...)
- Protection des terres agricoles face au mitage et favorisation d'une agriculture biologique de proximité, plus respectueuse des eaux et des sols
- Restitution d'un réseau hydrographique continu et structurant, création de zones humides pour l'expansion des crues, limitation de l'imperméabilisation des sols
- Restauration des continuités entre les principaux espaces de nature (ripisylves, haies, prairies de fauche)